

Rapport d'activité

2022



Éléments de contexte

I. Organisme gestionnaire



26, avenue Marcelin Berthelot

38 100 Grenoble

Tel : 04 76 56 22 27

Fax : 04 38 02 96 71

1. Présentation

1.1 Fédération A.P.A.J.H. Nationale

Créée en 1962, l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (A.P.A.J.H.) est une Association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1974. Elle fédère des associations, elles-mêmes régies par la loi 1901, dites "associations départementales".

Association laïque, à but non lucratif, l'A.P.A.J.H. fonde son action sur le respect des convictions individuelles. Elle entend promouvoir la dignité des personnes handicapées en œuvrant pour leur complet épanouissement et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale. Elle travaille en particulier chaque fois que possible en liaison avec les services publics.

L'A.P.A.J.H. a été parmi les pionniers du profond changement par lequel se sont modifiés les regards, forgées les conceptions nouvelles de la place de toute personne,

si handicapée soit-elle et quelle que soit la nature de ses déficiences ou incapacités, dans la société commune (même humanité, même citoyenneté).

1.2 A.P.A.J.H. Isère

- Création de l'Association A.P.A.J.H. Isère le **12 mars 1970** à Grenoble.
- L'Association A.P.A.J.H.38 est reconnue d'utilité publique par Décret du **13 mai 1974**.
- Le **29 mai 1970** : Déclaration à la Préfecture de l'Isère et dépôt des statuts de l'Association - Objet : Placement et aide aux jeunes handicapés.
- Aujourd'hui, l'Association A.P.A.J.H. Isère gère 17 établissements et services, regroupant plus de 200 salariés, et accueillant près de 800 usagers (enfants, jeunes adultes et adultes).
- **Président** : Pierre Pellissier jusqu'au 21 septembre 2022 puis
Présidente : Elisabeth Nicoud

L'association gère 17 établissements aux champs d'action divers sur l'ensemble du territoire Isérois, organisés actuellement en pôles, placés sous la direction générale d'un siège.

Un pôle travail comprenant :

- . 3 Etablissements de Service d'Aide par le Travail (ESAT) situés à Grenoble, Beaurepaire, Villefontaine
- . 1 Entreprise Adaptée (EA) située à Grenoble avec une antenne sur Vienne

Un pôle hébergement comprenant :

- . 3 Foyers situés à Grenoble, Villefontaine, Beaurepaire
- . 1 Service d'Accompagnement Renforcé et d'Insertion par le Logement (SARIL) à Grenoble

Un pôle d'activités éducatives et de soins :

- . 1 Institut Médico Educatif (IME), à Eybens
- . 1 Service d'Accompagnement (SA), à Grenoble et La Côte Saint André

- . 2 Centres d'Action Médico-sociale Précoce (CAMSP), à Vienne et à La Côte Saint André
- . 1 Pôle bébés et 1 Pôle bébés Vulnérables à Vienne et La Côte Saint André
- . 1 Equipe de Liaison Autisme à Domicile (ELAD), à Bourgoin-Jallieu, service qui est devenu un SAMSAH au 01/01/2022
- . 1 Service d'Activités de Jour (SAJ), à La Côte Saint André
- . 1 Service d'Accueil Scolaire et de Soutien Educatif (SASSE), à La Tronche
- . 2 Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) à Grenoble et Vienne
- . 1 SAMSAH Autisme à Bourgoin Jallieu, qui accompagne en file active 25 personnes et propose une activité de diagnostic sur le territoire Nord Isère
- . 1 Dispositif d'Emploi Accompagné pour personnes avec autisme, qui accompagne 33 personnes

II. Présentation de l'établissement : IME-SASSE



L'Institut Médico-Educatif la Clé de Sol est un établissement médico-social chargé d'accueillir des enfants et adolescents présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés.

L'IME est un lieu d'accueil et d'échanges au service des usagers (les enfants et adolescents accueillis) et de leurs familles. Il a pour mission « l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles, l'autonomie maximale quotidienne, sociale et professionnelle. Il a également pour objectif l'insertion dans les différents domaines de la vie, la formation générale et professionnelle » (art. D. 312-12 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Les enfants et adolescents y sont soumis à l'obligation éducative et bénéficient :

- d'une *action pédagogique* menée par une équipe d'enseignants spécialisés possédant les qualifications nécessaires,
- d'une *action éducative* avec une équipe d'éducateurs chargés de préparer les jeunes à son insertion dans la société,
- d'une *action thérapeutique et rééducative* grâce à une équipe de soins composée de personnel médical et paramédical.

Ces actions, pour le plus d'efficacité possible, se doivent d'être complémentaires, fusionner en un projet institutionnel, déboucher sur la mise en place de projets personnalisés qui permettent à chaque enfant, quel que soit son trouble ou son handicap, de progresser et d'acquérir le meilleur niveau de fonctionnement possible.

L'IME est un lieu ouvert sur son environnement, en interaction avec les familles, les institutions, le monde ordinaire.



Depuis septembre 2009, Le Service d'Accueil Scolaire et de Soutien Educatif –SASSE - est rattaché à l'IME, sous la forme d'une classe externalisée.

Le SASSE accueille des enfants de 6 à 11 ans déficients intellectuels moyens et profonds accueillis en externat ou semi-internat.

Le service accueille des enfants en attente d'admission en IME ou dans un établissement médico-social et pour une durée déterminée de deux ans maximum. Ces enfants accueillis sont ainsi prioritaires pour être admis dans un autre IME. Le SASSE dispose de deux salles dans des locaux (une salle de classe ou d'accompagnement et une salle « bureau » qui sert également de salle pour la vie quotidienne) mises à disposition par la mairie de La Tronche. Des salles annexes sont disponibles pour la mise en place d'activités spécifiques. L'accueil se fait sur le calendrier d'ouverture de l'Education Nationale sur la base de la semaine de quatre jours.

Le SASSE est un dispositif transitoire accueillant pour une durée de six mois à deux ans, des enfants déficients intellectuels moyens ou profonds, âgés de 6 à 11 ans, notifiés pour une orientation dans un établissement spécialisé (type IME) et ne pouvant intégrer un IME, faute de places.

Cette étape au SASSE doit permettre aux enfants comme à leur famille une meilleure intégration en établissement spécialisé grâce à un accompagnement qui prend en compte les besoins dans une dimension d'accompagnement global.

Une bonne connaissance des établissements spécialisés et de leur projet éducatif, de soin et pédagogique, ainsi qu'une reconnaissance mutuelle, permettent à l'équipe du SASSE d'émettre des observations pertinentes auprès des parents et de la CDAPH.

Les objectifs poursuivis par le SASSE sont les suivants :

- Poursuivre le soutien éducatif et scolaire auprès des enfants initié dans les structures « petite enfance » et leur évolution vers de nouveaux apprentissages.
- Permettre aux enfants d'accéder à plus de socialisation en s'impliquant dans la vie du groupe et en participant à des activités de la vie sociale.
- Approfondir et/ou actualiser l'orientation des enfants, à travers une observation de leurs besoins et des attentes de leurs parents et à travers une évaluation de leur potentiel de progression.
- Accompagner les parents et leur permettre d'envisager ensemble un accompagnement de leur enfant en établissement spécialisé, dans le champ spécifique du handicap pour préparer l'entrée de leur enfant en IME.

III. Éléments du projet d'établissement ou de service

Faits marquants



Les priorités du projet d'établissement



L'année 2022 a été marquée par des changements importants :

- Changement de Président de l'Association APAJH38: Monsieur PELISSIER a quitté ses fonctions le 21 septembre 2022 laissant la place à Madame NICLOUD
- Changement de Direction Général de l'Association APAJH38 : Monsieur SIMON a été remplacé le 1^{er} janvier 2022 par Monsieur WACH
- Changement de Direction du Pôle Enfance de l'Agglomération Grenobloise : Monsieur SCHILDKNECHT a été remplacé par Madame STUMPF le 1^{er} janvier 2022
- Le CPOM 2021/2026 a été signé en septembre 2022. Qu'est ce qui change par rapport au CPOM précédant :
 - * le passage à 210 jours d'ouverture pour tout le Pôle Enfance
 - * IME : le nombre de jeunes suivis passe de 80 à 77 en accueil de jour et 3 places deviennent des places en séquentiel pouvant accueillir jusqu'à 12 jeunes
 - * SASSE : le nombre de suivis et d'au moins 13 enfants qui auront bénéficier de la prise en charge à compter du passage à 210 jours d'ouverture annuelle au 1^{er} janvier 2026
 - * SESSAD 3/20 ans : 90 places avec des conventions établies avec les SESSAD spécifiques (autisme, dys..) pour absorber leur liste d'attente. Les situations pouvant basculer d'une notification SESSAD spécifiques à SESSAD déficience intellectuelle seront étudiées conjointement avec un suivi permettant d'assurer la meilleure prise en charge possible pour les jeunes concernés.
- le PROJET D'ETABLISSEMENT : lancement du travail sur le Pôle Enfance par la participation des professionnels a des groupes animés par une professionnelle extérieure début décembre 2022.

IV. Population et activité

Pour la présentation des éléments chiffrés concernant la population et l'activité, nous avons choisi de différencier l'IME et le SASSE. En effet, leurs objectifs et modalités d'accompagnement sont trop différents pour qu'une présentation commune soit pertinente.

Nous présentons donc, dans un premier temps, les éléments concernant l'IME avant ceux du SASSE.

Cependant, concernant les diagnostics, l'IME et le SASSE sont présentés ensemble. En effet, cette décision permet d'envisager les nouvelles orientations du CPOM considérant que ces deux établissements ne sont plus qu'une et une seule entité.

Les diagnostics IME et SASSE

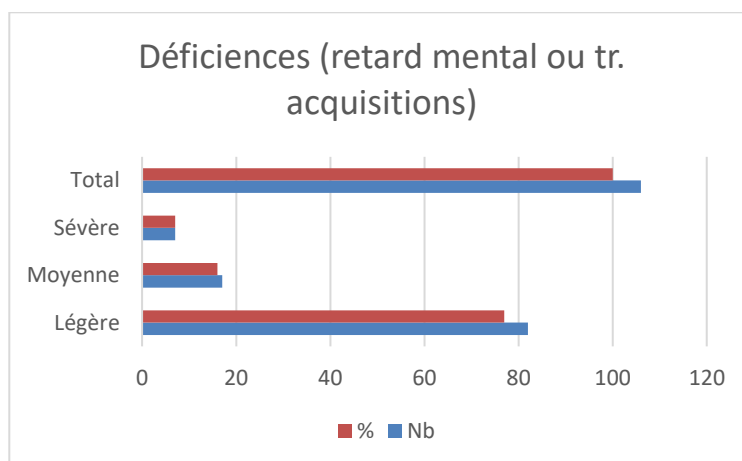
L'étude de la population s'est faite sur les 109 enfants présents ou qui sont passés à l'IME (92) et au SASSE (17).

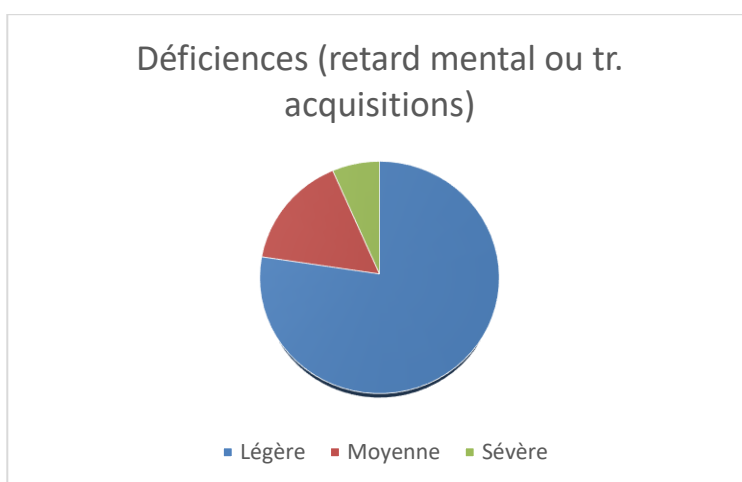
Notre étude portera sur l'effectif de 106 puisque des enfants sont passés du SASSE à l'IME et ne peuvent pas être comptabilisés deux fois.

1/ Les caractéristiques des jeunes accueillis au regard de la déficience intellectuelle

Les orientations initiales et les prises en charge effectuées correspondent bien à l'agrément de l'établissement : tous présentaient une déficience intellectuelle soit un retard mental au sens de la CIM X (catégorie diagnostique F70, F71 ou F72) ou une déficience équivalente en termes de retentissement fonctionnel sur les apprentissages et acquisitions scolaires (catégorie diagnostique F80-89)

Déficience évaluée	Nombre	%
Légère	82	77
Moyenne	17	16
Sévère	7	7
TOTAL	106	100 %



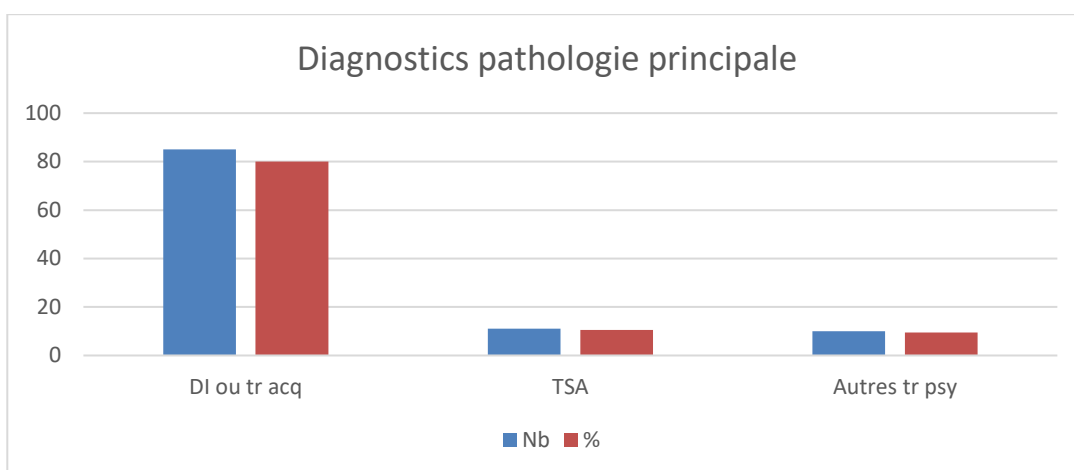


2°) Pathologies médicales évaluées à titre principal :

La déficience intellectuelle (retard mental) ou un trouble des acquisitions scolaires sont dans la plupart des cas au premier plan (diagnostic principal, dont l'origine est connue ou non).

Mais d'autres diagnostics médicaux peuvent apparaître au premier plan, reléguant alors la déficience au rang de secondaire (comme pathologie associée). Parmi ceux-ci, les troubles envahissants du développement (TED ou TSA : F 84) constituent un groupe relativement important et bien identifié.

Dg principal	DI ou troubles des acquisitions	TSA (ou autre TED)	Autres tr. Psy (dév psychol/tr Pers.)
Effectif 106	85	11	10
%	80 %	10,5 %	9,5%



Dans 20 % des cas, le diagnostic principal est d'ordre plus spécifiquement psychiatrique :

- concernant un **TSA (10,5 %)**
- ou un trouble du développement (trouble du développement psychologique ou trouble de la personnalité et/ou des conduites), alors intriqué à la déficience intellectuelle **(9,5 %)**.

3°) Nous relevons des diagnostics associés remarquables : ces pathologies génèrent pour le jeune et sa famille une composante spécifique du handicap. Elles entraînent pour le personnel de l'IME une charge éducative adaptée et un plan de soin protocolisé à mettre en œuvre en cas d'urgence médicale (PAI).

Patho associée	Épilepsie type sévère	Déficit moteur ou sensoriel	Mal. métab. Allergie grave	Mal. rare génétique	Trisomie 21
Nombre	4	4	5	9	15

4°) Situations sociales remarquables :

- **Situation de précarité sociale** (Problèmes financiers, mal logement, parents ne parlant pas ou peu le français, parents ayant besoin d'un accompagnement social pour la plupart des démarches concernant l'enfant, parents isolés) : **28 familles**
- **Situation faisant l'objet d'une mesure de protection de l'enfance** : **13**

- **Situations sociales complexes** (multiples facteurs de précarité sociale, vigilance protection de l'enfance, multiples intervenants sociaux dans la situation) : **14**



Autorisation

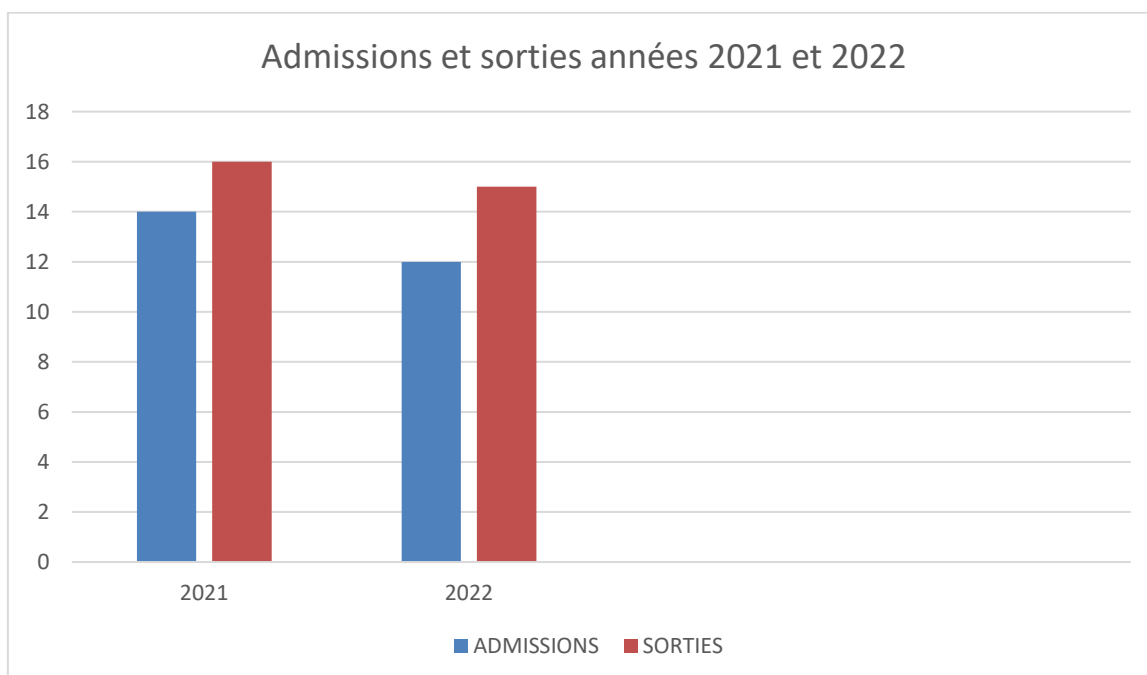
Le dernier arrêté autorisant l'activité de l'IME date du 01 août 2022. L'effectif de l'IME est de 80 enfants dont 3 places d'accueil séquentiel et une classe externalisée à la Tronche d'une capacité de 12 places.

L'autorisation est pour l'accueil de jour de personnes accompagnées avec déficience intellectuelle.

Activité de l'année 2022 en terme d'admission et de sortie des jeunes :

GROUPES	IMP1 7/10 ans Effectif de 10	IMP2 10/12 ans Effectif de 10	PREAPP 13/16 ans Effectif de 20	PROS 16/20 ans Effectif de 40	TOTAL
Admissions en 2022	5	1	0	6	12
Admissions en 2021	3	5	1	5	14
Sorties en 2022	0	0	0	15	15
Sorties en 2021	0	0	4	12	16

Commentaire : le nombre d'admission et de sortie est resté stable sur les deux dernières années. Le groupe où la demande est la plus forte (13/16 ans) effectue très peu de sorties, il est essentiellement alimenté en interne par le groupe des 10/12 ans.



Les départs se sont répartis essentiellement sur le groupe des 16/20 ans qui prépare au parcours adultes.

Départs 2022				
ESAT	SAJ	SESSAD	Mission Locale	TOTAL
9	2	3	1	15

Commentaire de l'équipe de professionnels des PROS : Le travail accompli de mise en stage s'est déroulé dans un climat de confiance partagée. Les partenaires associatifs tels que St Agnès, l'AFIPH valorisent et apprécient la bonne préparation des jeunes de la clé de sol. Ces associations renouvèlent leur engagement de stage et d'immersion pour l'année à venir. Le bilan à l'ESAT des AEAG souligne la bonne préparation des immersions et la cohérence des groupes.

Les ESAT souffrent par période de pénurie de composant liée au contexte économique de sortie de COVID. Cela impacte l'activité et certains ESAT ont dû suspendre notre accueil faute de travail. Il est important pour nous d'avoir en tête cette fluctuation et d'anticiper d'autres supports de travail sur ces périodes de creux en ESAT.

Globalement, les immersions permettent aux partenaires de faciliter leur recrutement et de sécuriser les parcours.

L'adaptabilité et la mobilisation éducative de la clé de sol sont appréciés par les partenaires qui reconnaissent que cela sert au parcours des jeunes et à leur bien-être en secteur adulte. Les stages perlés qui alternent période en IME et période en stage sont inspirants pour le fonctionnement de certaines structures partenaires.

Un travail d'ouverture au milieu ordinaire a été poursuivi cette année. Le réseau du DUO DAY a permis de dialoguer avec des référents handicap de plusieurs entreprises et collectivités.

C'est par ce réseau que Kiabi a pu commencer à accueillir des groupes de jeune sur des périodes de pics d'activités. Le magasin de St Egrève souhaite poursuivre ce partenariat en 2022 2023, ils sont ouverts à des recrutements et ont conscience que les immersions sont une opportunité de rencontrer des profils de futurs collaborateurs.

L'entreprise Décathlon s'est montrée ouverte et souple pour la programmation de 2 stages. Nous avons pu travailler avec le référent handicap du magasin de Meylan. Les entretiens de motivation au stage ont été réalisés à l'IME en inversant les modalités de rencontre. Les deux jeunes ont pu présenter leur environnement de travail et leur parcours dans une atmosphère rassurante à l'IME. Cela leur a permis

de mettre en avant leurs compétences en terme de communication et d'aisance relationnelle, compétences attendues par l'entreprise. Les deux jeunes ont convaincu le recruteur lors de leur entretien. Le magasin Décathlon est motivé à accueillir de nouveaux jeunes en stage et ouvert à de possibles recrutements.

La majorité des jeunes s'orientent en milieu protégé.

Le contexte des ESAT qui est passé de la logique de place à la logique d'équivalent temps plein a permis de nombreuses admissions cette année.

Concernant les jeunes admis en SESSAD, ils sont suivis pour finir un parcours bien amorcé :

- Une jeune qui a décroché un CDD à l'Association APF
- Un jeune a intégré un CAP au CFPPA et un contrat d'apprentissage auprès de la CEVE
- Une jeune a décroché une partie de de son CAP et recherche un poste dans le commerce.

La chargée d'insertion étant mutualisée entre l'IME LA CLE DE SOL et le SESSAD permet de rester en position d'aide pour ces jeunes qui restent malgré tout fragiles.

La soirée sur l'orientation en secteur adulte qui a été construite en lien avec 2 associations partenaires a été une réussite. La présentation des parcours et du quotidien en secteur adulte par des personnes concernées a été une nouveauté. Cela a permis des échanges riches et spontanés entre les membres présents. Ce travail est à poursuivre sur d'autres thématique. Une prochaine soirée sur la vie en foyer d'hébergement est en cours de construction, sur ce même modèle.

Des documents inspirés du modèle FALC ont été co-construit sur les thématiques d'insertion. Ce travail sera poursuivi et développé sur de nouvelles thématique en lien avec les groupes éducatifs et l'assistante sociale.

Activité

Taux de fréquentation pour les 77 jeunes en accueil de jour selon modalité de calcul de l'établissement jusqu'à décembre 2022.

	nombre de jours d'ouverture	nombre de jours de présence réels	nombre de jours théoriques	taux de présence 2022
janvier	21	1513	1617	93%
février	14	1018	1078	94%
mars	23	1721	1771	97%
avril	14	975	1078	90%
mai	20	1434	1540	93%
juin	21	1488	1617	92%
juillet	6	430	462	93%
août	5	351	385	91%
septembre	22	1607	1694	94%
octobre	18	1249	1386	90%
novembre	17	1180	1309	90%
décembre	17	1182	1309	90%
total	198	13761	15246	90%

Commentaire : Le calcul s'effectue sur la base de 77 jeunes présents. Les jeunes en situation de stage sont comptés présents et les absences ne sont prises en compte qu'à partir de 72H. Le mercredi est ouvert de 8h30 à 13h. Il est actuellement comptabilisé en journée pleine ce qui « fausse » les pourcentages en la faveur d'un taux de présent avoisinant les 90%. Sans ce calcul, le taux est aux environs de 70%.

Taux de fréquentation pour les 3 places séquentiels pouvant accueillir 12 jeunes.

	nombre de jours d'ouverture	nombre de jours de présence réels	nombre de jours théoriques	taux de présence 2022
janvier	21	38	63	60%
février	14	24	39	61%
mars	23	43	69	62%
avril	14	26	42	63%
mai	20	40	60	66%
juin	21	40	63	63%
juillet	6	10	18	55%
août	5	9	15	63%
septembre	22	47	66	71%
octobre	18	64	64	118%
novembre	17	53	51	103%
décembre	17	64,5	51	126%
total	198	458,5	594	77%

Commentaire : Les places en séquentiel ont démarré en janvier par 3 jeunes et nous comptabilisons en fin d'année 7 jeunes. Les places en séquentiel permettent de s'ajuster de manière plus pertinente aux situations des jeunes (maladies invalidantes, fatigabilités, traitements...)

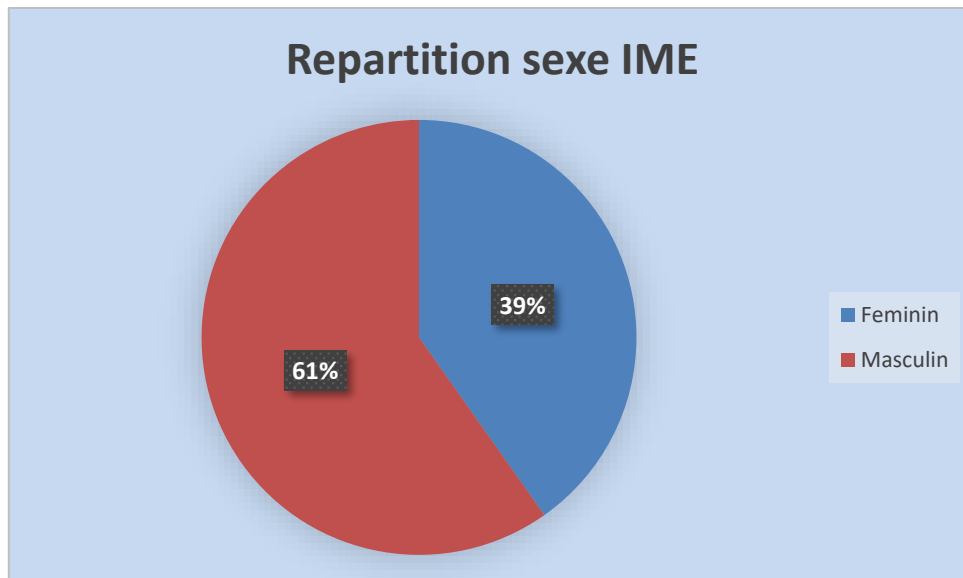
Activité réelle selon guide CNSA au regard du CPOM

ADJ	Nbr jours du mois	jours prévus	jours réalisés	Nombres de places prévus	Nbr places réalisées	Mercredis après-midi à déduire
Janvier	21	1617	1494	77	77	143,5
février	14	1078	980	77	73	106
Mars	23	1771	1601	77	73	180,5
Avril	14	1078	975	77	72	104
Mai	20	1540	1411	77	73	143
Juin	21	1617	1485	77	71	176,5
Juillet	6	462	430	77	72	36
Août	5	385	351	77	76	30,5
Septembre	22	1694	1576	77	75	143,5
Octobre	18	1386	1226	77	73	135,5
Novembre	17	1309	1155	77	70	137
Décembre	17	1309	1117	77	70	103
total	198	15246	13801	77	72,91666667	1439

activité moins mercredi après-midi
12362

Séquentiel		jours prévus	jours réalisés	Nombres de places	Réalisées Nombres de places	Mercredis après-midi à déduire
Janvier	21	63	38	3	3	0
février	14	42	23	3	3	0
Mars	23	69	43	3	3	0
Avril	14	42	26,5	3	3	0
Mai	20	60	40	3	3	0
Juin	21	63	40	3	3	0
Juillet	6	18	10	3	3	0
Août	5	15	9,5	3	4	0
Septembre	22	66	47	3	5	0,5
Octobre	18	54	64	3	7	4,5
Novembre	17	51	50,5	3	7	4
Décembre	17	51	63,5	3	7	3,5
total	198	594	455	3	4,25	12,5

activité moins mercredi après-midi
442,5

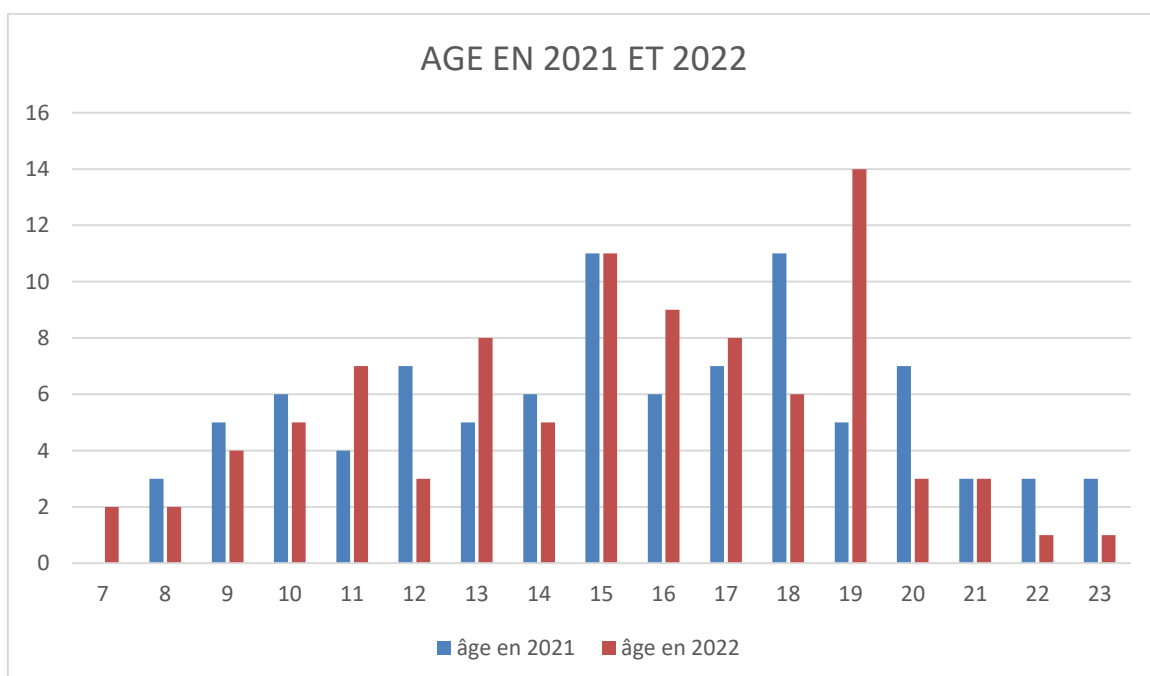
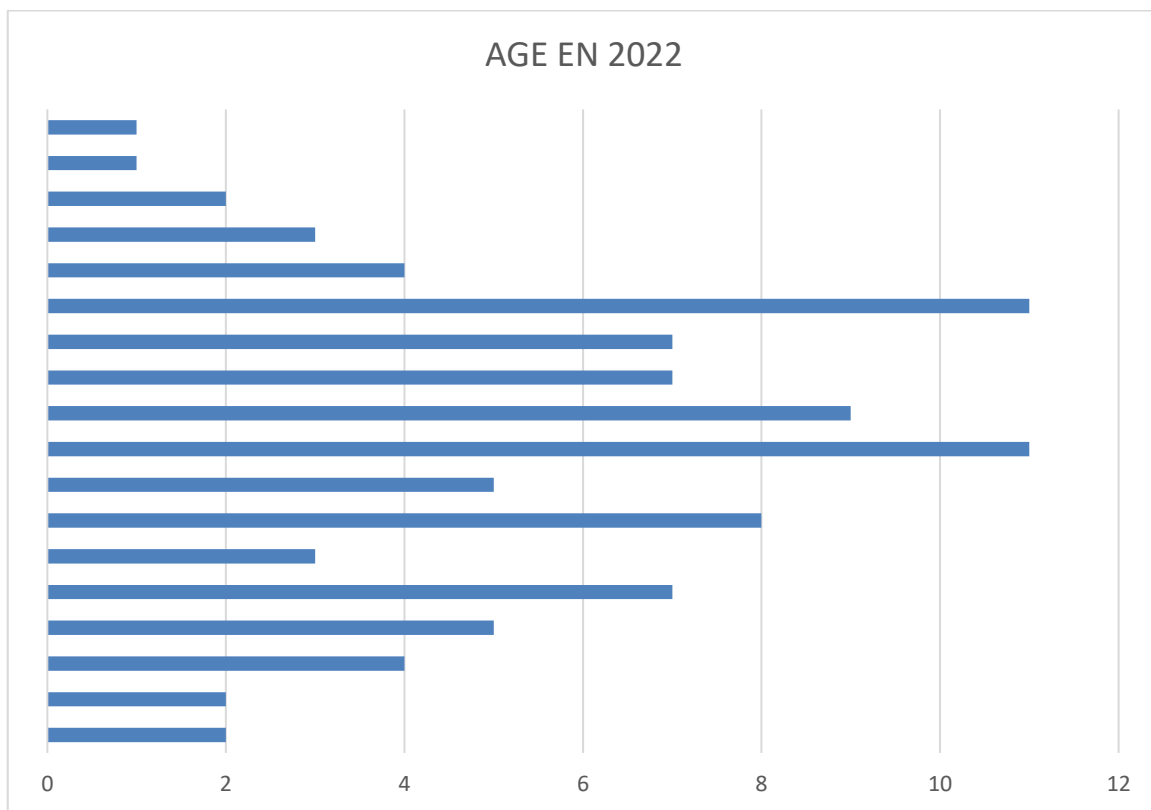


Commentaire : Nous avons accueilli une proportion plus importante de garçons que de filles en 2022. Ce taux est constant depuis plusieurs années. En 2021, le taux était à l'identique.

« L'étude de la période de survenue de la déficience la plus ancienne, reconstituée cette fois d'après le recodage médical des déficiences, apporte un éclairage complémentaire. Les déficiences survenues à la naissance ou durant l'enfance et l'adolescence touchent une part plus importante d'hommes que de femmes (10,5 % contre 8,6 %). Pour les déficiences apparues durant la vie d'adulte, les hommes sont encore en moyenne plus touchés que les femmes (34,8 % vs 29,3 %). En revanche, pour celles déclarées être survenues pendant la vieillesse, ce sont les femmes qui sont les plus concernées (18,8 % vs 11,7 %). »¹

¹ « Les disparités de genre dans le repérage et la prise en charge des situations de handicap » de Jean-François RAVAUD, Isabelle VILLE dans Revue Française des Affaires Sociales 2003/1-2 pages 225 à 253

Pyramide des âges



Commentaire : Un énorme travail a été fait par l'équipe des PROS pour que les jeunes entrent en stage assez rapidement. De ce fait, cette année, nous avons eu 8 jeunes qui sont sortis avant leur vingtième année pour intégrer le parcours adulte. Les amendements CRETON ont diminué par rapport à 2021. En effet, l'année précédente nous notions 16 jeunes de plus de 20 ans. Cette année, nous n'en comptabilisons que 8 soit deux fois moins.

La tranche des 15 ans est très représentée (11 jeunes) comme l'année 2021. En effet, depuis deux ans, le groupe des PROS est alimenté par des jeunes en fin de collège et souvent sortants d'ULIS. Ces jeunes se retrouvent sans solution à la fin du collège et avec une notification IME.



Autorisation

Le SASSE est agréé pour accueillir 12 enfants de 6 à 12 ans, déficients intellectuels moyens à profonds, en attente d'une place en établissement médico-social. Ils sont accueillis pour une période transitoire qui peut aller jusqu'à 2 ans.

ADMISSIONS/SORTIES ANNEE 2022

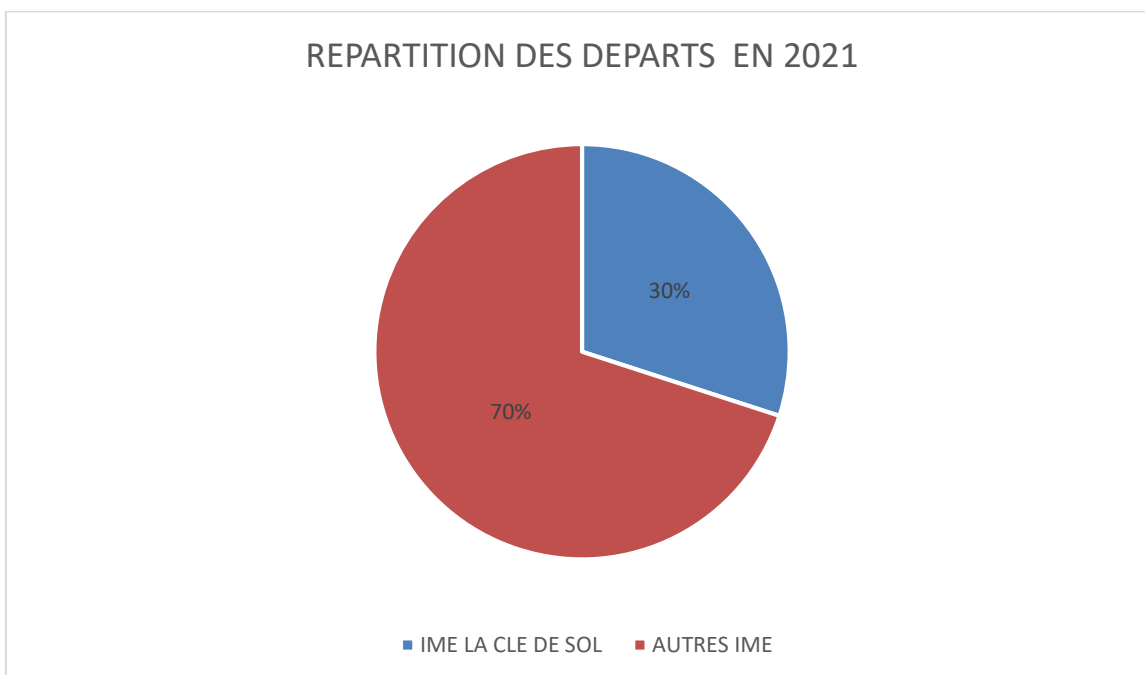
ANNEE	EFFECTIF	ADMISSIONS	SORTIES
2021	19	7	10
2022	17	7	5

Commentaire :

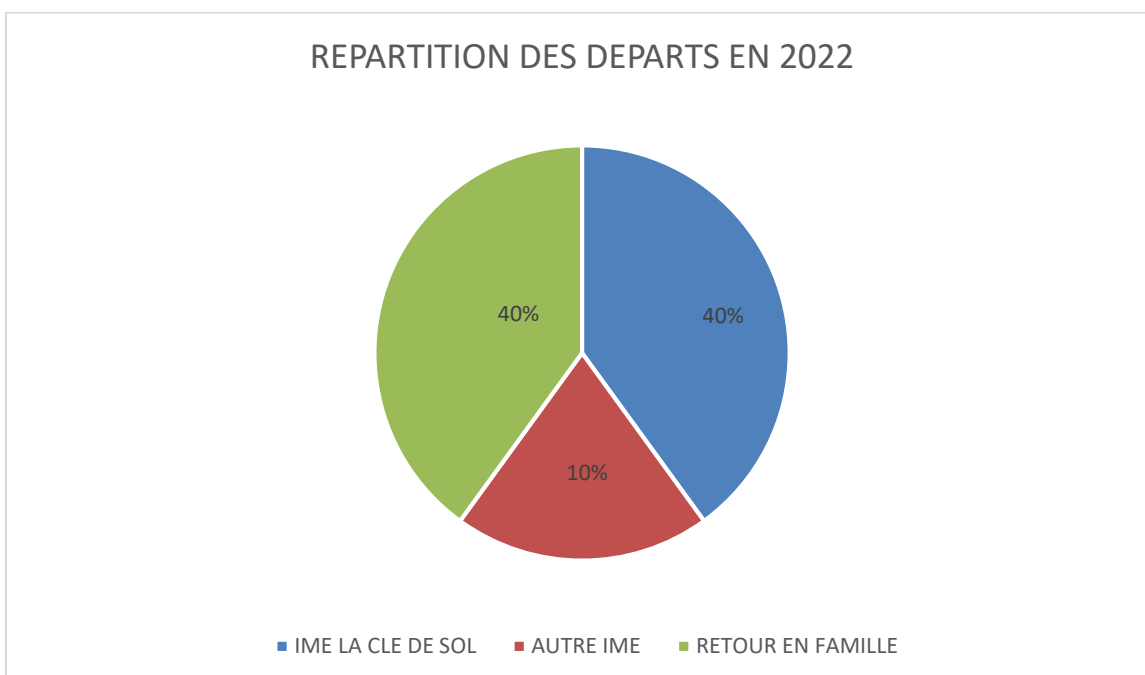
Depuis que les associations renégocient leur CPOM, nous notons qu'il est plus difficile de prévoir des sorties du SASSE vers les autres IME. En effet, des IME comme la Petite Butte et les Ecureuils changent d'agrément et ne sont plus des partenaires essentiels du SASSE.

La renégociation du CPOM au sein de l'APAJH38 et notamment en revoyant l'agrément de l'IME LA CLE DE SOL en tout type de déficience devrait avoir des répercussions sur le projet d'établissement du Pôle Enfance qui devrait se traduire sur le rapport d'activité 2023.

Les sorties se sont réparties comme suit :



Commentaire : 100% des sorties avant 2022 se faisaient soit vers des IME soit vers un retour dans le milieu ordinaire.



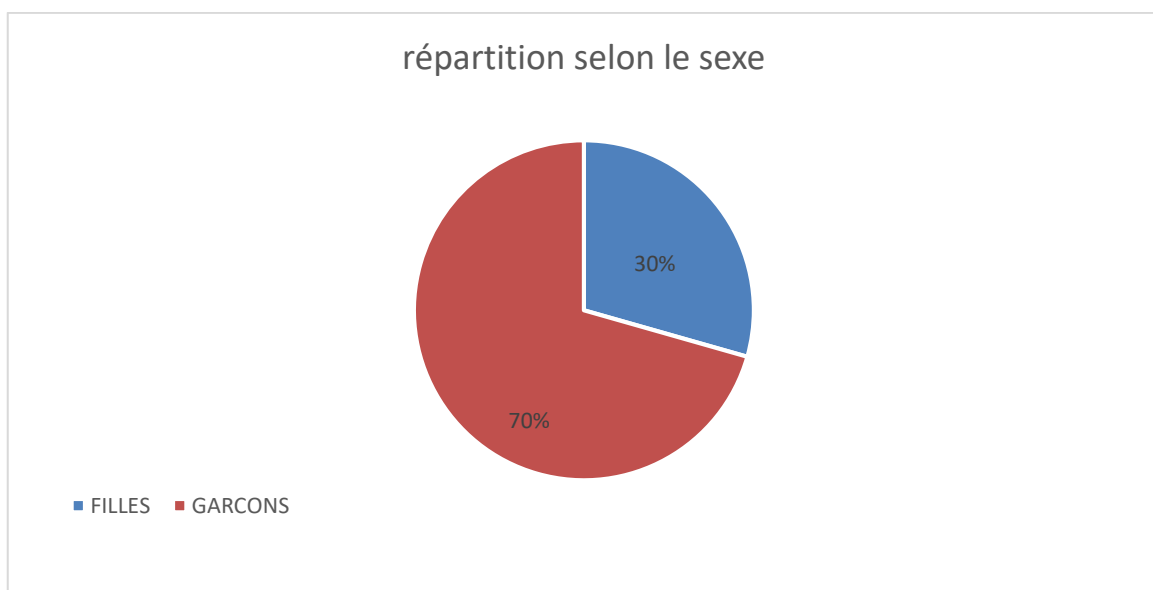
Commentaire : L'année 2022 amorce un changement de paradigme. En effet, nous notons une seule sortie vers un autre IME alors qu'avant 2022, la majorité des sorties se faisaient vers les IME partenaires. Le projet d'établissement tiendra compte de cette donnée.

Activité

Classe externalisée	Nbr jours du mois	jours prévus	jours réalisés	Nombres de places	Nbr places réalisées
Janvier	16	192	148	12	10
fevrier	8	96	88	12	11
Mars	14	168	128	12	9
Avril	9	108	84	12	10
Mai	16	192	145	12	9
Juin	17	204	170	12	10
Juillet	4	48	39	12	10
Août	0	0	0	12	0
Septembre	18	216	196	12	11
Octobre	12	144	144	12	12
Novembre	13	156	153	12	12
Décembre	10	120	120	12	12
total	137	1644	1415	12	9,66666667

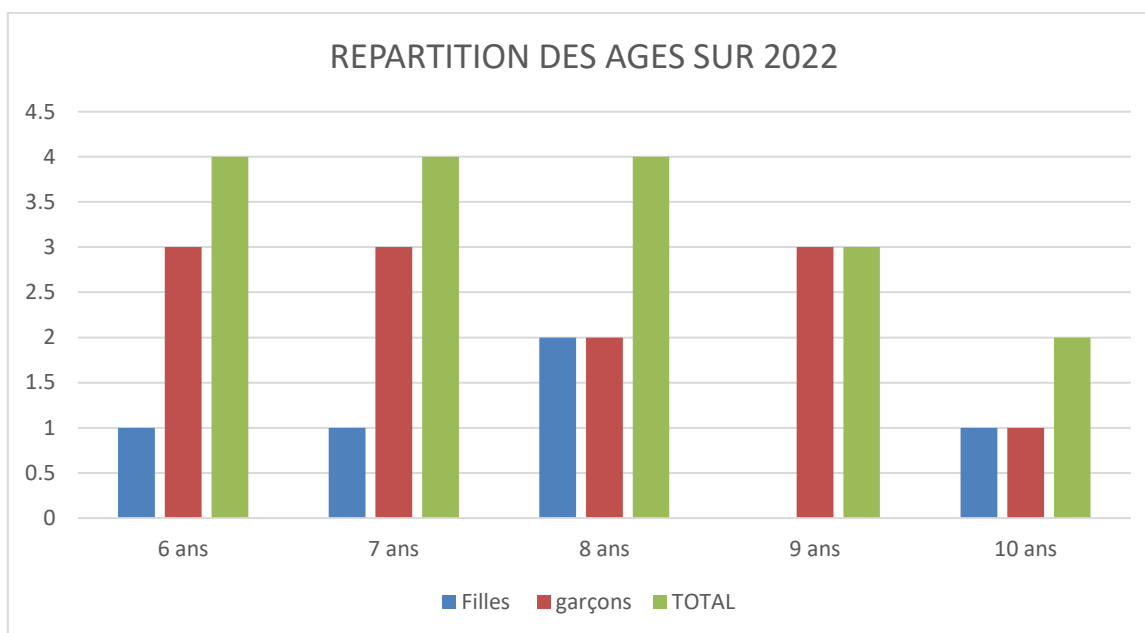
L'activité 2022 est calculé sans les mercredis puisque le SASSE n'est ouvert que quatre jours par semaine (L/M/J/V) pour les jeunes. Seuls les professionnels travaillent le mercredis (écrits, réunions, PPA...). Il est attendu une ouverture à 210 jours pour 2026 à la demande du CPOM .

Répartition filles/garçons

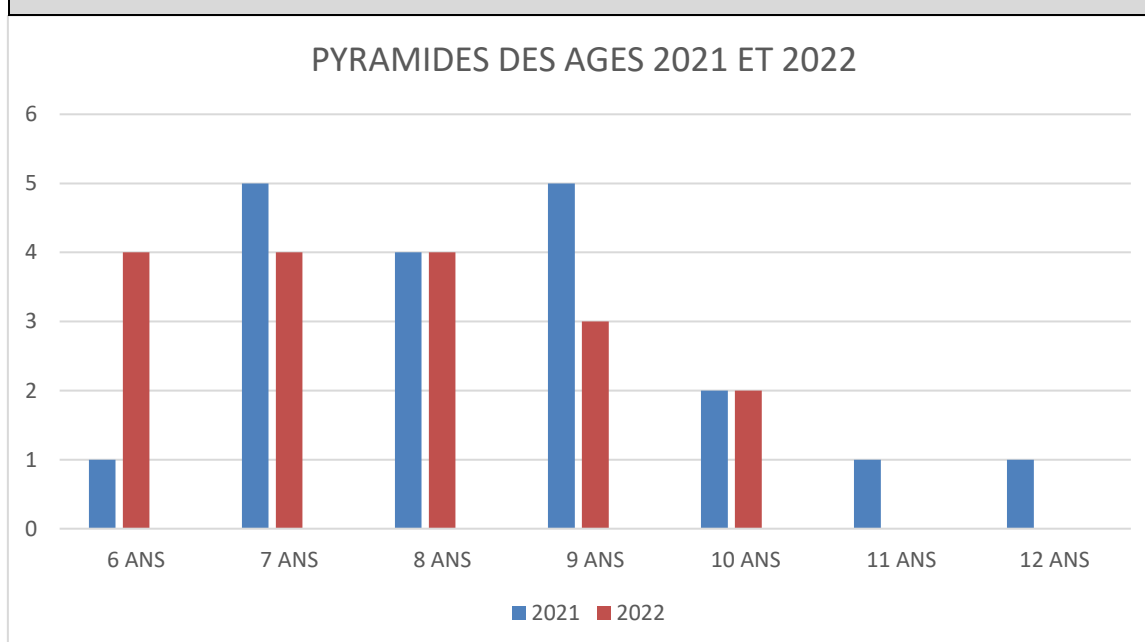


Commentaire : comme chaque année, nous avons accueilli une proportion plus importante de garçons que de filles au SASSE. Il existe une prévalence de la déficience intellectuelle chez les garçons.

Pyramide des âges



Commentaire : par rapport aux années précédentes, la pyramide des âges est moins large (6/10 ans en 2022) alors qu'en 2021, l'étalement des âges se faisait de 6 à 12 ans. Les deux enfants les plus âgés sont retournés en famille sans solution avec un signalement auprès du service « Réponse Accompagnée pour tous » (RAPT). Précisons que les deux jeunes en question étaient réorientés vers des IME pouvant prendre en charge leur diagnostic TSA.



L'APAJH EN PLUS

LA JOURNEE PORTES OUVERTES DU 25 MAI 2022



Grand rassemblement le mercredi 25 mai. Visites de l'établissement le matin et déjeuner à l'IME. L'après-midi, nous avons assisté à un grand débat sur l'autodétermination dans l'amphithéâtre du centre de formation OCELLIA à Echirolles.

Les matinées et soirées thèmes avec les familles

Cette année, les professionnels ont animé trois grands thèmes demandés par les familles

- 1/ les dangers des écrans animés par l'association PANGOLIN et Monique DRANSART – Educatrice Spécialisée – le 22 mars 2022
- 2/ le parcours adulte animé par Gwénaëlle VIGUERARD – Infirmière et Claire SCHNEIDER – Chargée d'Insertion – le 31 mai 2022
- 3/ les mesures de protection animés par Mina BLANCHARD – Assistante Sociale et Patrice BARO – Médecin Psychiatre – le 19 novembre 2022

La fête de fin d'année du mois de juin



Cette année, le thème de la fin d'année scolaire était sportif. Tous les jeunes ont participé à des OLYMPIADES le matin. A midi, nous avons partagé un repas. Les parents nous ont rejoint l'après-midi pour finir les festivités par une boom.

La rentrée de septembre

Le samedi 17 septembre, les parents ont répondu à notre invitation pour leur présenter les groupes de leurs enfants.

- IMP : 11 familles présentes et 9 excusées
- PREAPP : 18 familles présentes et 3 excusées
- PROS : une vingtaine de familles présentes dont 9 sur les 12 entrées en septembre 2022 sur les quarante jeunes pris en charge

Nous notons un fort taux de participation des familles. Des RDV individuels ont ponctué la matinée avec le service soins et le service social ainsi qu'une présentation de leur service.

Nous remercions tous les professionnels qui ont rendu possible cet événement.

Un remerciement particulier à Grégory MARTIN - Educateur Spécialisé - qui a su mobiliser cinq associations pour participer à notre forum sportif :

- CDSA
- ESAGAMI
- PAS APA
- ALESA
- FABULOUS/RUGBY

Il y a eu un bon nombre d'adhésion de la part des familles et des partenariats proposés avec notre établissement. Le pari de remobiliser les familles et les jeunes autour du sport démarre sous les meilleurs auspices.

L'INAUGURATION du 20 septembre 2022

Elle était très attendue et elle est arrivée le 20 septembre 2022. Plusieurs fois reportée à cause de la COVID, cette inauguration a connu une forte fréquentation. C'était également, un temps pour Monsieur PELLISSIER – Président de l'APAJH – pour nous dire « au-revoir » et laisser la place à Madame NICOUD.



LE CROSS INTER ETABLISSEMENT DU 19 OCTOBRE

Le sport dans notre vie c'est aussi, le CROSS inter-établissements que nous avons organisé au parc de la Bâtie après deux années d'absence du fait de la COVID. Nous avons réuni les établissements suivants :

LE POLE ENFANCE APAJH - L'IME L'EPISEAH - L'IME DE MEYRIEU LES ETANGS - L'IME CAZENEUVE - L'IME CAMILLE VEYRON - L'IME DE ST CLAIR DE LA TOUR - L'ITEP DU BOIS DE SERVAGNET - LE SAEJ VIANNEY



Et nous avons ramené des médailles

C'est aussi des activités éducatives, pédagogiques...

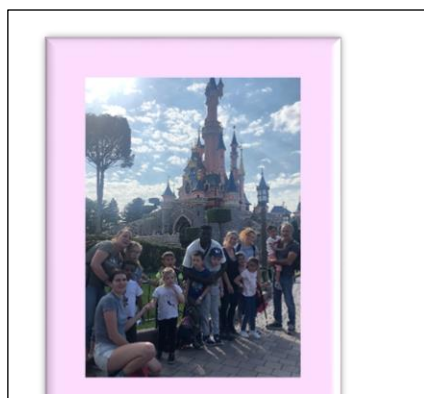
Des fêtes...



Des anniversaires...



Du travail en atelier... Des sorties culturelles...



De l'apprentissage à l'autonomie...



Et des mini séjours...

TEMPS INCLUSIFS : une réussite de l'école de la CARRONERIE à la TRONCHE

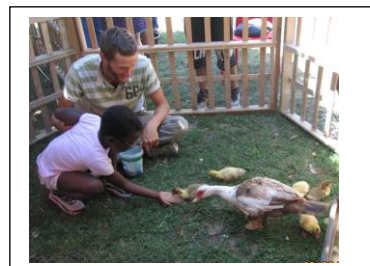
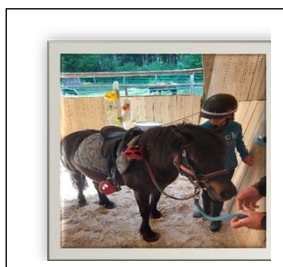
L'école de la CARRONERIE située à la TRONCHE est engagée depuis plusieurs années dans des actions pour une sensibilisation au handicap et à l'accueil inclusif des enfants accueillis au SASSE (repas à la cantine, immersions, ...).

Cette année le transfert à vélo « Au fil de l'eau » dans la DRÔME sur 4 jours avec une classe élémentaire et 2 enfants du SASSE a pu être organisé.

Une riche expérience humaine pour les enfants de l'école de la CARRONERIE et les enfants du SASSE aux besoins particuliers.

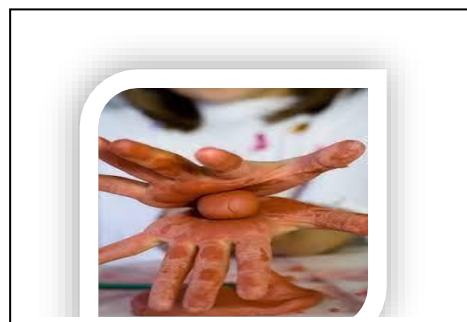
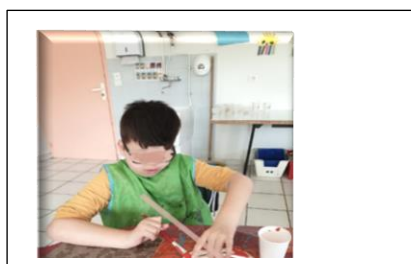


Des parutions dans les journaux... Et le contact avec les animaux et la terre...



L'atelier « POTERIE » a démarré sur le .groupe des enfants de l'IMP. Une intervenante exterieur anime cette activité en collaboration avec les professionnllles. Cette activité relaxante et ludique apporte d'autres avantages :elle permet aux enfants de developper leurs capacités sensorimotrices, de développer leur créativité....

C'est un moment très apprécié des enfants.



...des partenariats avec la vision de l'équipe des PROS...

L'école du cirque a continué à nous accueillir, l'activité a concerné 10 jeunes cette année, au vue des progrès et bénéfices constatés pour les jeunes, nous souhaiterions si possible la poursuivre l'année prochaine.

Le bilan avec le **CFPPA** est positif, l'essentiel de la formation s'est faite sur place et sur des chantiers extérieurs et il semblerait que les jeunes réinvestissent l'atelier espace vert. Plusieurs demandes ont été formulées, par des jeunes, d'intégrer cet atelier pour la rentrée.

Il y eu plusieurs interventions de **l'association Pangolin** sur la question du portable et des réseaux sociaux, sujet récurrent qu'il serait intéressant de mieux

maitriser par une formation des professionnels pour intervenir à bon escient et faire de la prévention.

Tous les vendredis après-midi, il y a eu des séances de sport avec **l'association Pas à pas**, qui se sont révélées être LE temps fort de la semaine, les jeunes ont massivement investi ces séances.

Dans le cadre de son projet de partenariat, Selma (stagiaire ES) a fait intervenir le **planning familial**. L'intervention de personnes qualifiées et externes à l'établissement est toujours intéressante, même si certains jeunes sont à l'aise pour parler avec les professionnels de l'IME en individuel, beaucoup ont besoin du groupe et d'une personne neutre pour s'exprimer sur ce sujet.

...Et des activités thérapeutiques et sociales

Infirmière Gwenaëlle Viguerard					
Groupe	Intitulé	partenariat	nombre	période	jour
PREAP	Education à la santé	Educatrice	6	Hebdomadaire Septembre - juin	Jeudi matin
PRO	Jeunes filles	Psychomotricienne	4	Hebdomadaire Sept à février	Jeudi après midi
PRO	La santé Thèmes différents	Médecin	10 personnes/ groupe de besoin	Répartit dans l'année scolaire Dates proposées	Mardi après – midi 12 séances dans l'année
PREAP	En classe	Institutrice	7	3 séances	Jeudi matin
PREAP	Jeunes filles	-	7	6 séances	Vendredi matin
Projets construits par année scolaire pour période déterminée Prise en charge individuel en fonction du besoin des enfants (PPA) et des alertes des éducateurs-trices en éducation thérapeutique et éducation à la santé en lien avec le médecin.					

Psychologue - neuropsychologie Aurélie Bock					
PRO	Stimulation cognitive	Educateur	9	hebdomadaire	Jeudi matin
Travail en séances individuelles avec IMP - PREAP – PRO + bilans neuropsychologiques					

Orthophoniste Pascale Roudet					
PREAP PRO	Médiation animale	Médiatrice orthophoniste	2 +1	De janvier à juin 2022	Jeudi matin
IMP	Médiation animale	Médiatrice orthophoniste	4	De janvier à juin 2022	Mardi matin
PRO	Atelier d'écriture	Institutrice	10-12	Janvier à juin 2022	1 fois/semaine
La question de la poursuite des séances de médiation animale se pose Travail en séances individuelles avec IMP - PREAP – PRO + bilans					

Médecin généraliste Sonia Nuban-Bouallègue					
PRO	La santé Thèmes différents	Infirmière	10 personnes/groupe de besoin	Réparti dans l'année scolaire Dates proposées	Mardi après-midi
Projets construits par année scolaire pour période déterminée Prise en charge individuel en fonction du besoin des enfants (PPA) et des alertes des éducateurs-trices en éducation thérapeutique en lien avec l'infirmière.					

Art -Thérapeute assistée par le chien Marie Pierre Ageron					
IMP 1	Séance de soin	-	3	Hebdomadaire	Mardi matin
IMP2	Séance de soin	-	1	Hebdomadaire	Mardi matin
PRO	Séance de soin	-	5	Hebdomadaire	1 mardi après-midi 4 Jeudi après-midi
PREAP	Séance de soin	-	5 dont un binôme	Hebdomadaire	Lundi matin
Travail en séances individuelles et en binôme avec PREAP – PRO / IMP individuelles et à la carte en fin d'année scolaire avec IMP1 groupe classe et éducatif sur un thème (ex la couleur) Réactualisé en début d'année scolaire en fonction des besoins et du bilan effectué en juillet Souhait de repropose aux pros un atelier ouvert le jeudi en fin d'après midi					

Orthophoniste Laure Canette					
PRO	Intervention en classe	Institutrice	12 jeunes	6 semaines	
Arrivée récente – pas de groupe à ce jour – projets possibles futurs à définir Travail en séances individuelles avec IMP – PREAP – PRO + bilans					

Médecin psychiatre Patrice Baro					
PREAP PRO	Les écrans et téléphone portable	Monique DRANSART	Familles et jeunes	Réunion à thème	
IDEM	La sexualité	CRIAVS	Equipes	Réunions cliniques	
Poursuite du travail collectif avec les équipes					

Psychomotricienne Marie Annick Afchain					
IMP1	Différents objectifs	institutrice	A la demande	0 semaines	
IMP2	2 groupes avec médiations différentes		Tout au long de l'année	Hebdomadaire	
IMP2	Activité ski de fond	équipe	10	hiver	
PREAP	Activité créative		8		
PREAP	Psychomotricité		2	hebdomadaire	
PRO	2 groupes de relaxation		A la demande	hebdomadaire	
Participation à des temps de repas IMP					
Travail en séances individuelles avec IMP- PREAP –PRO + bilans					
Des projets n'ont pas pu voir le jour (exemple : tutorat grand / petit)					

Psychologue clinicienne Isabelle Nicoud					
PREAP	Arbre de vie généalogie	Institutrice	6	12 semaines	Vendredi matin
Travail en séances individuelles IMP - PREAP - PRO					

Assistante sociale Mina Blanchard					
PRO	Mesures de protection	Docteur Baro	Familles et jeunes	Réunion à thème	2
PRO	Groupe budget	Educateurs	jeunes	Activités éducatives	A la demande
Projets possibles à définir					

Remarques générales sur un travail qui reste à faire pour 2023 :

- Importance de répartir les temps de prise en charge sur la semaine pour éviter plusieurs prises en charges le même jour pour le même enfant.
- Importance que les enfants soient présents le mardi et le jeudi matin.
- Importance de proposer des espaces -temps individuels pour des enfants qui sont la plupart du temps en collectif.
- importance du travail en coordination et de la vigilance de chacun dans les prise en charge individuelle et collective par le service soin.

-importance de la prise en compte du besoin de l'enfant entre une prise en charge individuelle et collective, chaque enfant aura des besoins différents et ils peuvent changer tout au long de sa prise en charge au sein de l'IME.

Conclusion :

L'année 2022 a été une année de reconstruction de la cohérence des équipes et des partenariats. En effet, la crise de la COVID n'a épargné personne et a engendré un bouleversement des mentalités.

Les professionnels sont impactés, comme au niveau national, d'une recherche de sens. Ce qui a, parfois, généré des crises au sein des équipes et des structures.

Travailler en équipe et soigner les relations professionnelles permet de favoriser l'esprit d'équipe et de conserver une belle énergie au sein de l'établissement. Un projet fédérateur, comme la réécriture du projet du Pôle Enfance, devrait créer un sentiment de partage et apporter un nouveau sens au travail du quotidien.